

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION D'URBANISME ET DES CONSTRUCTIONS DU CONSEIL DURANT L'EXERCICE 2019-2020

Mesdames, Messieurs les Conseillères, les Conseillers Communaux, Monsieur le Président du Conseil, Messieurs les Municipaux, voici le rapport de votre Commission permanente d'Urbanisme du Conseil durant l'exercice écoulé.

La commission est à ce jour composée de Mmes Bürki, Fischer, Mrs Balsiger, Cordonier, Herrera, Matter, Schmidt sous l'égide de son président Jérôme URIO.

Début octobre 2019, la Commission s'est vu présenter **le nouveau projet du Cloalet**. De nombreuses adaptations et évolutions ont été saluées par le comité ADERE (initiateur du référendum) dans une réunion précédant de quelques jours la nôtre. Signalons une certification du projet en « site 2000 Watt », un retrait à 25 mètres des habitations voisines, un nombre de places de parc réduit, un décrochement des immeubles par rapport à l'ancien projet, des logements pour personnes âgées côté Montéclard, des zones « hameaux » avec toitures à 2 pans, un abandon du bâtiment public au profit d'habitations, une réduction de la surface constructible et augmentation de la zone nature. Ce projet est maintenant sur les bureaux de la DGMR, puis du SDT et suivra son parcours devant votre conseil.

Fin octobre, la Commission a débattu de la **motion « Guignard »** souhaitant une meilleure participation et implication de ladite Commission dans l'ensemble des projets urbanistiques de la Commune avec une approbation de toute évidence générale.

La commission s'est réunie à 3 reprises pour traiter de la **rénovation de la grande salle**, ce qui a abouti en février 2020 à l'approbation de votre conseil pour la « transformation et l'assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques de la salle des spectacles et de l'Auberge Communale ».

En janvier et mars 2020, la Commission a travaillé sur le **Plan Directeur Communal**. C'est un fastidieux processus qui précède la réalisation du PGA. La détermination de la zone réservée ciblée nous a été expliquée, ce qui aboutit à déterminer dans la zone HP (hors périmètre compact) quelles parcelles sont momentanément « gelées » de par l'application de la LAT. Le PC (périmètre compact) sera lui géré dans le cadre du PALM.

Ce PDCom vise une projection à horizon 15-25 ans. Sa présentation (dans un document provisoire de plus de 300 pages) traite aussi bien les aspects urbanistiques, paysagers, les différentes mobilités, par un volet dit stratégique (constat des lieux) et un autre volet dit opérationnel (quoi faire, comment). De nombreux commentaires et remarques des commissaires ont été formulés. Leur prise en compte devait faire l'objet d'une ultime séance avec la Commission consultative d'Urbanisme de la Municipalité composée de professionnels au début mai, séance reportée sous peu pour cause de pandémie !

Je tiens à remercier tous les membres de la commission pour leur incommensurable contribution. N'hésitez pas à les interpeller sur les sujets qui vous préoccupent en la matière, ils sont vos relais très dévoués.

Mes remerciements également au service technique communal, à savoir Mrs Baumann et Benitez pour leur travail et engagement, sous l'égide de leur Municipal Mr Krattinger.